

**SOCIETE FRANCAISE DE PHARMACIE ONCOLOGIQUE**  
*Association Loi 1901*



**Conseil d'administration de la SFPO**

**4 Juillet 2013 à l'Hôtel-Dieu, Paris**  
**9h30 – 17h00**

**Présents :**

Alain ASTIER	Isabelle MADELAINE
Christophe BARDIN	Frédéric PINGUET
Françoise BLANC-LEGIER	Danielle PREBAY
Diane BRAGUER	Patrick TILLEUL
Mikaël DAOUPHARS	Jean-François TOURNAMILLE
Jean-François LATOUR	Jean VIGNERON
François LEMARE	

**Excusée :**

Catherine OLLIVIER

**Invité :**

Christian DOREAU au titre de la formation continue

**1/ Approbation du précédent compte-rendu** (F Pinguet) :

Le compte-rendu du CA du 18 Janvier 2013 est adopté à l'unanimité.

**2/ Etat financier au 1<sup>er</sup> Juillet 2013** (JF Tournamille) :

Trésorerie au 1<sup>er</sup> Janvier 2013 :

La situation financière est un peu différente des autres années en relation avec des modalités différentes de financement du congrès national. Au cours des années précédentes, les industriels faisaient des subventions l'année n-1 du congrès. Ce n'est plus le cas désormais en raison de versements faits directement auprès du Centre de Congrès (CDC).

Nous disposons de 102.000 € de trésorerie au 1/01/2013.

50.000 € d'acompte ont néanmoins déjà été versés au CDC. Il reste environ 50.000 €, ce qui est juste en cas de besoins. Suite aux différents versements des industriels au CDC, la SFPO récupérera les bénéfices du congrès l'année n+1 (environ 100.000 €?).

Par ailleurs, le CDC voudrait clôturer l'ensemble des comptes au 31 décembre 2013, ce qui n'est pas possible compte-tenu de l'organisation des industriels. Certains souhaitent effectivement payer en 2 fois, sur 2ans. Tout ceci doit remettre en cause ce mode de financement.

Année 2012 :

Parmi les dépenses les plus significatives :

On note une augmentation des frais de remboursement des déplacements en relation avec l'ESOP : de 6000 à 14.000 €.

Des frais de compte, de 10.000 € (régularisation des années antérieures)

Frais de restauration : 1000 €

Le 1<sup>er</sup> acompte fait au CDC pour le congrès 2013 : 30.000 €

Organisation de la journée St-Louis : 35.000 €

Pour les entrées (montants les plus significatifs) :

Cotisations SFPO : 2.500 €

Chèque du CDC de 94.000 € (bénéfices du congrès 2011).

Le bilan comptable est adopté à l'unanimité.

### **3/ Modification des statuts – état** (C Bardin) :

Les statuts actualisés de la SFPO, suite à l'AG extraordinaire du 11 Octobre 2012 ont été déposés en préfecture. Ils sont disponibles au JO (*parus le 13/04/2013 –identification RNA : V133011100*).

Ces nouveaux statuts constituent notamment un pré-requis indispensable pour la démarche d'agrément formation continue de la SFPO. Un des points importants concerne la réactualisation de l'article 2, buts de l'association : « *développer des référentiels de bonnes pratiques spécifiques à la pharmacie oncologique, de participer à la formation continue ou discontinuée des professionnels de santé dans le domaine de la pharmacie oncologique, de mettre en place des collaborations avec des sociétés scientifiques et des organismes d'évaluation* ».

**Le siège social de la SFPO est désormais à la Faculté de Pharmacie de l'université Paris Descartes à Paris** (4 avenue de l'Observatoire, 75006 Paris). Il faudra d'ailleurs s'assurer que nous disposions d'une « boîte courrier » à la faculté (F Lemare fait le nécessaire).

Dans ce nouveau contexte, J F Tournamille pose la question des demandes de pharmaciens de laboratoires qui souhaitent cotiser et devenir membres de la SFPO.

En l'occurrence, il s'agit de la demande de Patrice Bretelle. Le CA valide la demande en qualité de membre associé (*personnes physiques ou morales démontrant un intérêt pour l'oncologie et adhérant par un bulletin spécifique à l'association. Ces membres ont un droit de vote consultatif*).

### **4/ Masterclass 2013** (Jean Vigneron – Alain Astier) :

Il s'agit du premier séminaire SFPO "Etudes de stabilité". Ce masterclass s'est déroulé à Paris les 13 et 14 Juin dernier. Les objectifs « étaient :

- Donner aux participants les notions fondamentales sur la stabilité et les modalités de dégradation des médicaments
- Donner les méthodologies pour réaliser des études de stabilité
- Développer l'esprit critique concernant les études de stabilité publiées

Les formations ont été assurées par Jean Vigneron et Alain Astier. C Bardin a également participé.

Le Masterclass s'est déroulé avec le soutien financier et logistique du laboratoire Merck serono pour les frais d'hôtel et d'hébergements (Martine Paret et Daniel Sanchez). Il y avait 18 participants (sans aucune relance), avec une information relayée via l'ADIPH et l'Association Nationale des Internes.

La cible de cette formation concerne les internes « en transition » et les assistants (unités de préparations stériles et laboratoires de contrôle...).

A différents titres, ce premier masterclass peut-être considéré comme un succès. Les évaluations faites montrent des appréciations « très satisfaisantes », la plus faible note étant de 4,25/5. Il faudra en faire l'information sur le site de la SFPO.

Il est également indispensable de prévoir une attestation de formation (J Vigneron ou A Astier).

Au vu de ce succès, il convient de prévoir le renouvellement de cette formation pour l'année prochaine, à Paris. Merck est prêt à renouveler son soutien.

La question du label « Formation Continue » se pose néanmoins, en liaison avec la prise en charge financière du Laboratoire Merck. Aucune formation ne peut-être labellisée DPC en cas de financement par un laboratoire. Il faudrait peut-être prévoir un versement directement à la SFPO de type « *educational grant* » et la SFPO prendra alors en charge la totalité des dépenses pour le label DPC.

#### **5/ Congrès 2013** (JF Pinguet) :

Pour rappel, le coût du précédent congrès s'était élevé à 300.000 € avec environ 400 participants dont 40/50 industriels. Les subventions s'étaient élevées à environ 410.000 €. Compte-tenu du contexte économique, on obtiendrait peut-être moins pour ce congrès.

Aujourd'hui, les subventions acquises s'élèvent à 320.000 €.

Le CDC gère les inscriptions. Il est important de se fixer une limite en nombre d'inscriptions afin de ne pas être déficitaire. Il faudrait demander au CDC de faire des simulations (320/330/340/350/360... participants) et d'établir un modèle financier. Après discussion, **le CA fixe à 300 la limite du nombre d'inscrits**. Le CDC devra nous prévenir une fois ce chiffre atteint.

Concernant les laboratoires, 42 laboratoires avaient participé au précédent congrès. A ce jour 35 laboratoires se sont manifestés. Parmi les défections, on note :

Pfizer, Mylan, Baxter, EusaPharma, Caudan, Nycomed,.... Parmi les nouveaux laboratoires : B Braun. Les stands à 5000 € sont tous partis.

Il y a actuellement 150 inscriptions. On note quelques inscriptions étrangères (notamment d'Afrique du nord). Les frais de transport doivent-être limités à 400 €.

Il faudra intégrer quelques invitations : quelques Suisses, Belges, Klaus Meier.

#### **Programme du congrès :**

La journée du vendredi n'est pas très scientifique. Il faut prévoir de basculer la deuxième série d'ateliers le vendredi de 14h à 15h30.

#### **Programme des ateliers :**

1<sup>ère</sup> série d'ateliers (jeudi 17 oct. 14h00-15h30)

- RMM, CREX circuit du médicament en oncologie : F Blanc-Legier, M Dahan (Paris), F de Crozals (Avignon)
- Controverse : doit-on contrôler toutes les préparations ? J Vigneron (Nancy), O Aujoulat (Mulhouse), B Le Franc (La Rochelle)

2<sup>ème</sup> série d'ateliers (vendredi 18 oct. 14h00-15h30)

- Thérapie orale et consultation pharmaceutique : D Prebay, F Lemare, A Thomas (Paris)
- Comment aborder les questions de coût en commission : C Ollivier, P Tilleul

#### **Symposiums :**

Sanofi : intervenant non encore défini

Roche : anticorps monoclonaux et cancer du sein (Pr Hervé Watier)

Amgen : intervenant non encore défini

Lilly : intervenant non encore défini

#### **Conférences plénières :**

Maladie résiduelle en hématologie : l'intervenant prévue de St-Louis s'est finalement désisté. Sur cette thématique, il va être difficile de trouver un autre intervenant. L'intérêt était d'avoir un sujet transversal dans le cadre de l'hématologie. Une alternative proposée de Catherine Ollivier concerne la prise en charge de la LLC. Cette thématique reste cependant très ciblée.

Doses métronomiques : Nicolas André (MCU-PH chez Diane Braguer)

Pharmacologie des Ac monoclonaux, relation dose/efficacité : accord de Gilles Paintaud (Pharmacologie à Tours)

### **Posters et communications orales :**

Coordonné par C Bardin. La date limite pour la réception des abstracts a été fixée au 15 septembre. Il faudra ensuite faire vite pour sélectionner les abstracts retenus afin qu'ils puissent être intégrés au livre des abstracts du congrès. Il ne faudra pas compter sur Philippe Arnaud et Jean-Louis Cazin pour la relecture des abstracts.

En reprenant les chiffres du précédent congrès, on peut prévoir 12 communications orales sur les 110 posters sélectionnés.

#### Session « activités de la SFPO » :

Masterclass France (J Vigneron) : 10 min

Etude IMPACTO (P Tilleul) : 15 min

Workshop international (suivi thérapeutique des anticancéreux : C Bardin) : 10 min

Actualités internationales (A Astier) : 10 min

#### Informations diverses congrès :

JF Tournamille indique qu'Holos Media arrête sa collaboration avec la SFPO à la fin de l'année. Jean-Baptiste Bégaud, qui s'occupe actuellement du site, avait proposé de faire bénévolement un suivi du congrès. Il sera en binôme pour un essai avec Holos Media.

Stand SFPO :

JT Tournamille avait une proposition pour un stand « high tech » à 10.000 €. La proposition est rejetée compte-tenu du coût.

#### Soirée de gala :

C Bardin et F Pinguet ont visité plusieurs sites. Aucun cependant n'est suffisamment proche de Mandelieu. La soirée se déroulera finalement au même endroit qu'au dernier congrès, avec une ambiance croisette festival de Cannes.

### **6/ Site internet** (JF Tournamille) :

Le site nouvelle configuration fonctionne correctement et donne satisfaction. JF Tournamille n'a pas d'informations nouvelles à apporter.

### **7/ Actions internationales** (A Astier / M Daouphars) :

Le congrès de l'ECCO/ESMO se déroulera à Amsterdam fin septembre. Il est prévu une session spécifique de l'ESOP.

2<sup>ème</sup> congrès de l'ECOP :

A Astier tient à rappeler la réussite du 1<sup>er</sup> congrès à Budapest et le rôle de M Daouphars au sein du comité scientifique. L'enjeu pour le 2<sup>ème</sup> congrès est un nombre important de participants. Les industriels auront évidemment un rôle majeur à jouer pour la prise en charge de groupes français. Il faut que chacun puisse relayer ces informations auprès des industriels.

Masterclass de l'ESOP

Il existe deux types de masterclass : Basic Masterclass et Advanced Masterclass. Une aide de la SFPO pour un financement de certains participants pourrait être possible. Il faudrait organiser une sélection de dossiers.

### **8/ Formation Médicale Continue** (D Prebay / C Bardin / C Doreau) :

C Doreau fait un point sur l'actualité et l'état d'avancement des textes à propos des organismes de développement professionnel continu (DPC). La mise en place est loin d'être finalisée, notamment les textes d'application.

D Prebay indique qu'il y a beaucoup de documents à compléter pour constituer le dossier. Un problème majeur sera notre positionnement par rapport à l'industrie pharmaceutique. On aura un agrément par métier. Par ailleurs, une formation ne sera agréée que s'il y a une EPP ou une évaluation associée. A titre d'exemple, il faudra prévoir des évaluations pour les masterclass. Le dossier de demande d'enregistrement est à compléter sur le site de l'OGDPC. La première vague d'enregistrement allait jusque fin juin, délai totalement irréaliste pour réunir tous les éléments du dossier.

C Bardin indique qu'il a fait le nécessaire avant la fin Juin sur le site de l'OGDPC pour initier la démarche d'enregistrement et au moins lancer le processus à partir des premières étapes en complétant les premières pages du dossier. Nous avons ainsi un numéro d'enregistrement. Il faudra réunir de nombreux documents.

D Prebay indique qu'il faut notamment réunir les CV et DPI de chacun des membres du CA.

D Prebay et C Bardin sont chargés de constituer ce dossier avec l'aide et les conseils de C Doreau.

### **9/ Bourses et Prix 2013** (A Astier / F Pinguet)

Le prix Chugai est relancé cette année. Trois intervenants y participent, la SFPO, le laboratoire Chugai et l'Association des Internes.

Le prix récompense des thèses ayant la cancérologie comme thématique.

Bourses SFPO :

Le principe reste inchangé : une partie du montant des bourses est versée par la SFPO à l'Académie qui complète ce montant et verse ensuite la somme totale aux nominés. Pour rappel, les deux bourses sont :

- Bourse SFPO - Académie Nationale de Pharmacie
- Bourse SFPO - Elie Bzoura/ANP (concerne des thématiques assez fondamentales).

Le montant des 2 bourses s'élève désormais à 12.000 € (2 x 6000 €)

D Braguer a relayé comme prévu les informations auprès des universités et des unités INSERM.

### 10/ **Etude Impacto** (P Tilleul) :

Le questionnaire précédemment envoyé fait l'objet d'une demande d'informations complémentaires. Les limites de ce premier volet de l'étude sont liées à l'exploitation de données estimées avec un risque de surévaluation.

Concernant le volet prospectif, l'impact du pharmacien clinicien se répercute à différents niveaux : optimisation, arrêts de traitement mais également sur les questions de remboursement, d'éthique,.... Il faut également intégrer la montée en charge des RCP moléculaires.

Les résultats de l'étude feront l'objet d'un article et seront proposés aux *Ann Pharm Fr*. Une lettre à *Eur J Oncol* type « position paper » sera également proposée.

Le projet IMPACTO 2 sera réalisé avec des données mesurées (avec l'aide d'un ARC).

Sur le plan méthodologique, subsiste toujours une question récurrente : doit-on évaluer le rôle du pharmacien uniquement sur le RCP ou également sur le contrôle des ordonnances. Il faut probablement évaluer les deux aspects. A Astier souligne qu'il faut mettre en avant le RCP car c'est là notre spécificité et originalité par rapport à d'autres pays européens.

Il est nécessaire que chacun puisse envoyer des suggestions pour le volet IMPACTO2.

### **11/ Point UTIP** (C Ollivier) :

En l'absence de C Ollivier, ce point ne sera pas développé. F Pinguet rappelle que l'on a convenu de deux intervenants par session et qu'il sera nécessaire de revoir les diaporamas compte-tenu de certains litiges.

### **12/ Dossiers du CNIMH** (I Madelaine) :

Le manuscrit est terminé. Le dossier ne sera pas imprimé pour le congrès d'Octobre. Une version électronique est prévue en complément de la version papier.  
Le logo SFPO sera sur les exemplaires papiers.

Les questions déjà évoquées lors des précédents CA sont à nouveau évoquées et sans réponses :  
Comment seront financés les numéros ? quel prix de vente ? etc...

On ne peut plus imaginer comme dans le passé que des laboratoires achètent des numéros pour les diffuser ensuite. Un nouveau modèle économique doit-être proposé. Par ailleurs la SFPO ne doit pas être un transitaire pour les sommes d'argent.

Le CA rappelle que l'on ne doit pas se tromper de débat. Ces questions sont avant tout des questions à régler par le CNIMH et non par la SFPO. Le rôle de la SFPO n'est pas de régler les problèmes des dossiers du CNIMH.

### **13/ ADIPH** (F Pinguet) :

F Pinguet indique la SFPO a été sollicité par la Vice-Présidente de l'ADIPH pour une mise en ligne sur le site de l'ADIPH des communications et posters des associations.

Le CA est d'accord mais uniquement sous forme de lien vers le site de la SFPO

### **14/ Biennales Monaco 2014** (F Blanc-Légier) :

F Blanc-Légier présente le pré-programme. Il existe une collaboration forte avec la SFPO et le logo de la SFPO sera bien présent sur l'ensemble des documents.

### **15/ Informations diverses et perspectives** (F Pinguet) :

- Journée St-Louis 2014 :

La date du 16 octobre 2014 est fixée.

- Masterclass (2ème édition) stabilité :

Dates fixées aux 12 et 13 Juin 2014.

- Workshops internationaux :

Plutôt que proposer une nouvelle thématique, C Bardin propose un workshop stabilité version 2 en ciblant des questions insuffisamment développées lors de la première session. Cela permet une cohérence et de renforcer la des groupes de travail dans le temps.

Deux dates sont proposées (à finaliser) :

16/17 mai 2014 ou 23/24 mai 2014

- Référentiels SFPO :

JF Tournamille indique qu'une actualisation des recommandations est nécessaire. Les dates seront à définir avec J F Tournamille et I Madelaine.

Il est nécessaire d'organiser un référentiel SFPO essais cliniques : janvier-février 2014 (I Madelaine-D Prebay). Au sein du CA, Astier, JF Latour et C Bardin souhaitent y participer.

F Pinguet rappelle le projet déjà évoqué des propositions d'Etienne Chatelut sur la question des doses fixes/doses arrondies. Un projet de PHRC n'a pu être monté. E Chatelut était peu satisfait.  
C Bardin rappelle qu'il est important d'aller plus loin dans cette collaboration, que la SFPO soit effectivement présente sur cette thématique notamment avec une approche de type pharmacométrique. Il est volontaire pour avancer sur cette question.

Il faudra également prévoir un workshop MTI (Mars 2014 ?). A Astier rappelle l'importance de cette thématique.

## **16/ Questions diverses :**

### ▪ Relations SFPC – SFPO :

Gilles Aulagner a sollicité F Pinguet pour une journée conjointe SFPC / SFPO. Par ailleurs et compte-tenu du climat ambiant au sein de la SFPC (tensions importantes entre universitaires et non-universitaires), G Aulagner souhaiterait prendre du recul et se rapprocher de la SFPO ; il a également demandé à A Astier que les Annales Pharmaceutiques Françaises puissent-être l'organe officiel des enseignants de Pharmacie clinique. Le CA décide d'attendre les résultats des élections de septembre à la SFPC avant de prendre une décision.

JF Latour demande l'autorisation de disposer du fichier SFPO pour son groupe « contrôles des surfaces ». Il s'agit d'une collaboration avec les Hospices Civils de Lyon (notamment le laboratoire de Jérôme Guiton). Le groupe fonctionne, avec des commandes de différents hôpitaux. Ces travaux pourraient aboutir à des recommandations professionnelles. Cela parait cependant encore très difficile.

M Daouphars indique que l'étude médico-économique Mozobil dont il avait parlé au précédent CA a démarré il y a quelques mois.

F Blanc-Légier donne des informations d'actualités sur l'étude VIVORA.

I Madelaine indique que le prochain numéro du Nouveau Cancérologue a du retard. Il doit intégrer les compte-rendus de la journée St-Louis 2012.

### ▪ Conseils scientifiques des groupes coopératifs :

Plusieurs groupes coopératifs en cancérologie souhaitent intégrer un pharmacien au sein de leurs conseils scientifiques, notamment dans un but d'optimisation de certains essais cliniques. C'est à la SFPO de proposer des noms.

Les propositions suivantes sont faites et F Pinguet les communiquera aux différents groupes :

UNICANCER :	F Lemare
IFM :	C Ollivier
GYNECO-ARCAGY :	C Bardin
LYSARC :	M Daouphars
GERCOR :	Murielle Carvalho

F Pinguet, au nom du CA remercie C Bardin pour avoir accueilli le CA à l'Hôtel-Dieu.

**Fin de la réunion à 17h00**

*Compte-rendu rédigé par C Bardin, Secrétaire SFPO  
Validé par F Pinguet, Président SFPO*